L1 droit comment réussir ?

Par **Bakbak**, le **11/06/2014** à **13:59**

Bonjour

Je me présente brièvement, septembre 2014 je vais me réorienter en l1 droit (suite à un échec en médecine[smile17]), et comme j'ai déjà 2 ans de retard je ne veux absolument pas me tromper sur ma réorientation, je souhaiterais donc me préparer pour ma future l1.

Que dois-je faire pour commencer à me préparer ? Quel genre de livres dois-je lire ?

Merci [smile9]

Par **gregor2**, le **11/06/2014** à **20:20**

Bonjour, je repasserai ce soir (je réponds pour retrouver le message plus facilement ;))

Bienvenue sur le forum, vous inscrire est la première bonne idée que vous ayez eu ;)

Par **Agglaë**, le **11/06/2014** à **20:58**

Il y a sur le net, Youtube par exemple, beaucoup de cours de droit. Voilà également un lien vers une fac virtuelle qui offre quelques cours en libre accès : http://cours.unjf.fr/

Deux ans de "retard" : on étudie toute sa vie ! Un pote a fait médecine à 40 ans et il est maintenant en exercice.

Courage !

Par **Bakbak**, le **11/06/2014** à **22:47**

Hardlife: merci pour les conseils. J'ai demandé à une amie de me passer les cours, je vais y jeter un coup d'œil :)

Tu as eu du mal avec l'assimilation des méthodes ou pas ??

Gregor2: merci :)

Agglaë: oui mais bon je n'aimerais pas échouer une nouvelle fois sinon je n'aurais pas le courage de me reprendre :/

Comment je dois faire pour me cultiver? J'essaie de lire les infos mais parfois je ne comprends pas. Par exemple je lisais quelques articles sur l'Ukraine et j'étais un peu perdue. Ça me fait un peu peur parce que suivre l'actualité est très important en droit :/

Par **marsuup**, le **11/06/2014** à **22:58**

Mon conseil va être radicalement opposé à ce qui est dit au dessus. Tu as fait médecine, pendant 2 ans tu es donc capable d'avoir un rythme régulier et soutenu de travail : c'est la chose qui te sera le plus essentiel en Droit.

Mon conseil est le suivant : profite un max de tes vacances, aère toi l'esprit, inutile de te lancer dans des bouquins ou autres qui pourrait fausser ta perception du droit. Ton choix de réorientation est arrêté : c'est l'essentiel.

A la rentrée tu n'auras aucune difficulté à t'adapter et à réussir en gardant ton rythme de travail (et pas tes méthodes ! mais tu t'adapteras au moment voulu) de médecine voire en l'allégeant s' il était soutenu et si ton goût et ta motivation pour le droit se confirment.

Par **gregor2**, le **11/06/2014** à **23:56**

Bonjour,

et désolé : je vais dire le contraire du contraire de ce qui est dit (humour). On à déjà eu ce débat ici, certains sont contre commencer à apprendre pendant les vacances, certains sont pour, il n'y a pas de règle, les deux tempéraments existent chez de bons élèves.

Je suis totalement pour, il faut savoir être un minimum autodidacte, et devancer les cours est une méthode imparable pour réussir, même pendant l'année. Si vous faites des confusions le professeur les dissipera. Il ne faut jamais avoir l'esprit fermé et il faudra vous remettre en cause en permanence dans tous les cas.

J'exprime une unique réserve qui rejoint la remarque de marsuup (quand même): ne vous faites pas de mal.

[citation]inutile de te lancer dans des bouquins ou autres qui pourraient fausser ta perception du droit.[/citation]
oui et non ... Dans ce cas autant ne jamais se lancer, on ne fera jamais d'erreur.
1/ beaucoup d'étudiants en L1 ont et auront de toute façon beaucoup de difficultés et feront

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

n'importe quoi, être à l'université n'est pas toujours synonyme de sérieux 2/ il/elle pourra venir ici dissiper ses doutes [smile3]

* * * * *

Voici le travail "light" que je conseille :
je le dis dès maintenant, avant ma L1 j'avais fait ce travail et ça [s]m'a **énormément** aidé[/s] pour la suite pour avoir quelques bases, en particulier ça m'a permis de toujours bien m'en sortir pour lire les décisions de justice (et j'en ai vu pleurer devant des arrêts).

1/ un livre d'introduction au droit ? pourquoi pas. Il y en a de nombreux, les plus connus sont sans doute ceux de Terré et de Carbonnier. J'en ai lu quatre mais pas ceux là [smile4] J'ai parcouru celui de Carbonnier qui me semble être un des meilleur mais très exhaustif.
Je peux citer celui de Malinvaud chez lexisnexis qui est très scolaire mais qui contient tout le programme et le livre de Cabrillac chez Dalloz qui est plus court, organisé différemment, qui ne couvre pas tout mais qui est extrêmement bien écrit.

Mon conseil : regardez le programme de L1 [s]dans les grandes lignes[/s] et allez dans une boutique spécialisée feuilleter les livres, vous verrez celui qui vous parle le plus.

Il existe également de petits livres sur commencer les études de droit chez Dalloz, j'en ai eu un je l'ai revendu, c'est intéressant mais pas indispensable.

2/ La justice française (il faudra bien vous y frotter): c'est mon conseil principal. Regardez ces sites http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N253.xhtml. Beaucoup de choses existent pour que le citoyen puisse s'informer. Je conseille d'étudier les juridictions françaises, de faire un schéma, d'étudier à quoi elles servent, qui se retrouve devant elles, comment et pourquoi, quelles sont leurs compétences (territoriale et matérielles) et en gros : **QUELS CHEMINS PEUT SUIVRE UNE AFFAIRE**.

Je vous assure que ce point m'a permis de très bien m'en sortir dès la L1 pour la lecture d'arrêts.

Ne vous faites pas de mal sur légifrance mais sachez que ce site existe. Marsuup sera certainement d'accord avec moi pour dire que certains ne l'utilisent jamais et manquent d'autonomie dans leur recherches ...

3/ Le vocabulaire : n'en faites surtout pas trop. Sur ce point je rejoins marsuup, vous risquez de faire des confusions à trop vouloir en faire. Vous aurez tout le temps pour apprendre ça petit à petit. Toutefois si vous vous posez des questions (on a tout de même le droit de se poser des questions) nous vous conseillons ce site : http://www.dictionnaire-juridique.com/

Toutefois, regardez le vocabulaire spécifique devant les juridictions !
Des exemples : les décisions de justice rendues par les juridictions du premier degré sont des jugements, celles rendues par les juridictions du second degré et par la Cour de cassation et le Conseil d'État sont des arrêts, les décisions rendues par des juges uniques sont des ordonnances. En première instance on a le demandeur contre le défendeur. Celui qui fait appel est l'appelant, le défendeur à l'instance d'appel est l'intimé. Celui qui forme un pourvoi

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

est le demandeur au pourvoi, l'autre le défendeur. Un arrêt de cassation n'est pas la même chose qu'un arrêt de la Cour de cassation (je vous laisse chercher :p), qu'est ce qu'un moyen, une branche, un visa etc ...

Ensuite vous verrez que de proche en proche vous allez vous poser de plus en plus de questions, n'hésitez pas à faire quelques recherches.

4/ L'orthographe : indispensable, c'est votre outil maintenant. Je dois moi même travailler ce point en permanence et je commence à peine à m'améliorer ... (je n'étais pas très bon, et c'est difficile de se défaire de mauvaises habitudes liées à ça).
J'attire tout de suite votre attention sur le point suivant : en droit les majuscules ne sont pas anodines, on parle de la Cour de cassation, des cours d'appel (mais d'une Cour d'appel lorsqu'on la désigne nommément), on écrit le Conseil d'État, le Conseil constitutionnel, le Premier ministre, le Président de la République, le Code civil, le Code pénal etc ...

5/ les grandes lignes de l'histoire : j'ai regretté de n'avoir appréhendé que le droit civil avant ma L1. En droit constitutionnel on vous demandera d'avoir des bases sur l'histoire constitutionnelle de France, si vous voulez en réviser les grandes lignes ça ne pourra que jouer en votre faveur.

6/ Pour la méthodologie ? Vous pouvez jeter un œil sur la méthodologie (par exemple j'ai la méthodologie de la dissertation en lien dans ma signature), rendez vous juste compte que la méthodologie est très importante et demande beaucoup de rigueur dans son application, mais n'approfondissez pas ce point, vous en aurez tout le temps pendant l'année avec de vrais exercices à résoudre ;) Juste un rapide coup d'œil par curiosité donc.

Dès la rentrée consultez des annales corrigées pour **voir ce que les professeurs attendent exactement de vous**. (on progresse beaucoup de cette façon).

* * * * *

Réviser avant la rentrée ou pas ? Comme vous voulez mais pas besoin de vous faire du mal ni de vous fatiguer avant l'heure, il ne faut pas arriver en étant à bout et encore moins en pensant tout savoir.

Si je peux développer rapidement ce point : il faudra souvent se remettre en question, vous allez douter, vous allez avoir quelques mauvaises notes, (et oui je suis devin :D) il faut souffler et prendre les choses dans le bon sens. Comme je disais j'ai vu des gens en pleurer devant leurs cours (et pourtant genre trois mois avant les examens), ce n'est pas la bonne approche :p

Je vais relire et corriger ce message plus tard (vu la taille il y a forcément des fautes / des oublis)

Si vous avez d'autres questions n'hésitez pas.

[citation]Comment je dois faire pour me cultiver? J'essaie de lire les infos mais parfois je ne

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

comprends pas. Par exemple je lisais quelques articles sur l'Ukraine et j'étais un peu perdue. Ça me fait un peu peur parce que suivre l'actualité est très important en droit :/[/citation]
Avec le temps, ça ne se fait pas en un jour, il faut viser sur le long terme concernant ce point.

Dans ce dernier lien je crois que nous avons parlé des 'qualités' à avoir au cours de l'année.
http://www.juristudiant.com/forum/besoin-d-avis-et-de-conseils-t21763.html

Par **Yn**, le **12/06/2014** à **11:42**

Salut,

De mon expérience, un manuel d'introduction au droit ne fait jamais de mal. Tu en as des paquets, personnellement, j'aime bien celui de Rémy Cabrillac au Dalloz, collection Cours.

Je pense qu'il est inutile d'aller plus loin, le programme est assez copieux. Si tu as déjà une bonne connaissance :

- Des grands courants du droit : jusnaturalisme, positivisme, ...
- De l'organisation judiciaire : ordre judiciaire / ordre administratif ; première instance, appel, etc.
- Des grandes disciplines du droit : droit public / droit privé, des sous-distinctions
- Des normes juridiques : Constitution, loi, droit de l'UE, etc.
- Des droits subjectifs : définition, classification, etc.

Je pense que c'est déjà pas mal du tout.

Par **Visiteur**, le **12/06/2014** à **11:51**

Tiens un aubois... Tu penses t'inscrire sur Reims ou Troyes ? Réponds-moi en MP (ou pas du tout si tu n'as pas envie) si tu préfères plus de discrétion...

Sinon en quelques mots, le droit c'est du courage, un moral d'acier, et de la méthode.

Par **gregor2**, le **12/06/2014** à **12:04**

[citation]j'aime bien celui de Rémy Cabrillac au Dalloz[/citation]tiens donc :p
(oui oui mon commentaire est inutile faites comme si je n'avais rien dit)

[citation]si tu préfères plus de discrétion... [/citation]Personnellement j'aurais peur là :p

Par **Visiteur**, le **12/06/2014** à **12:40**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Mais il n'y avait aucun sous entendu malsain !
C'est juste que par curiosité je voudrais savoir s'il a choisi un campus de la région. Mais je sais qu'il y a des gens qui n'aiment pas parler publiquement sur le net de leur localisation précise (et j'en fais partie d'ailleurs).

Par **so351**, le **12/06/2014** à **13:37**

Bakbak , j'ai une amie qui comme toi à fait deux ans de médecine et à décidé de se réorienter en droit , elle a réussit son année sans problème et elle avait même un petit boulot à côté.En étant allé en médecine tu es habitué à travailler à un rythme très soutenue. Donc tu auras aucun problème dans cette filière j'espère que tu t'y plaira bisous.

Par **Bakbak**, le **12/06/2014** à **18:28**

Merci beaucoup pour vos conseils, je vais jeter un coup d'oeil sur les sites et les livres dont vous m'avez parlés :)

[citation]Personnellement j'aurais peur là :p[/citation]
haha, j'avoue que je n'aime pas trop donner ma localisation publiquement [smile4]

[citation]Donc tu auras aucun problème dans cette filière j'espère que tu t'y plaira bisous.[/citation]
je l'espère vraiment, c'est quand même deux filières totalement différentes, bon quoique on a vu quelques mini notions de droit [smile25]

Par **Bad Wolf**, le **22/06/2014** à **17:44**

Coucou,
Je me suis inscrite sur le site pour te répondre, car j'ai été dans la même situation que toi et que je sors tout juste d'une L1 de droit que j'ai réussi !

Tout d'abord, la question est de se demander si en médecine et malgré ton échec, tu avais quand même bossé et que c'est la dure loi du concours qui a eu raison de toi ... En effet, tu as peut être échoué comme moi, mais cela ne signifie pas que tu n'avais rien fait et que tu n'avais pas forcément de méthode de travail ...

Personnellement, j'ai échoué mon année de carrée à 50 places du numerus clausus , donc j'estime que bien qu'il s'agisse d'un échec, ces deux années ont été formatrices ...
En droit j'ai bossé grosso modo trois fois moins qu'en médecine (j'avais l'impression d'être en vacances) et j'ai validé sans trop de difficulté et en ayant un job à mi temps à côté à 13 de moyenne sur l'année...
Il est donc évident que si tu as quand même bossé en médecine, acquis une méthode de

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

travail et surtout une capacité à beaucoup travailler, tu auras un vrai avantage, surtout que normalement tu sais déjà être autonome dans ton travail ... Inutile donc de trop stresser avant l'entrée en droit ...

Au niveau des livres, j'avais simplement lu les "Réussir sa 1ère année de droit" de studyrama et "je veux réussir mon droit" de Dalloz la première semaine de cours (dispo en BU). Ils permettent de te présenter les matières et ce qui y est attendu, ainsi que des conseils de méthodologie...
Si tu veux absolument commencer à potasser des livres je te conseille de prendre des synthèses et/ou mémento (j'apprécie tout particulièrement la collection "mémento LMD") plus que des bouquins de 500 pages (certes passionnants mais pas encouragents au début ...)....

Après je pense que les deux plus grandes différences (et dans mon cas avantages) par rapport à médecine ce sont:
- plus de QCM pour répondre avec des propositions plus piégeuses les unes que les autres ... Pour moi c'était un vrai avantage car bien qu'ayant fait un Bac S , je préfère de loin rédiger et faire des dissert ... Cela peut être un désavantage si ce n'est pas ton cas car, 2 ans à colorier (sans déborder!) des petites cases , ça aide pas à se remettre dans le "bain" (que tu n'aimes peut être pas à la base ...)de la rédaction...

- Le CM du prof n'est plus la Bible, en effet dans des matières comme le constit, au niveau des notes c'est la curiosité et la "culture constitutionnelle" que tu auras obtenu en feuilletant des livres plus complets et aboutit qu'un cours magistral de 36h ...

Perso je me suis beaucoup plus épanouie en droit, j'avais pas du tout apprécié le côté par coeur de médecine, il y en a évidemment en droit, mais on laisse beaucoup de place aussi à la réflexion, ce qui est plus intéressant intellectuellement à mon goût !

Après concernant "je ne veux pas me tromper concernant ma réorientation", je vais être honnête, je t'ai donné une idée de ce qui t'attends par rapport à médecine ... le droit ne va pas forcément te plaire pour autant ... je connais plein de gens qui avaient de bons résultats mais à qui les études n'ont pas plu ... Après, notre prof de droit en médecine nous avait dit qu'il y avait beaucoup de gens de médecine qui partaient en droit car il s'agissait du même "type de personnalité", car par exemple ce sont des études d'excellence, de précisions, de rigueur, mais aussi de "pouvoir" (quand tu connais le droit, tu as naturellement une forme "d'ascendant" sur celui qui l'ignore ... idem quand tu es médecin ...) etc ... D'ailleurs une autre personne de ma promo venait de médecine et en gardant le rythme médecine elle a validé à 16 de moyenne ...

Bon courage en tout cas, et ne t'inquiète pas, il y a une vie après médecine.

Par **Bakbak**, le **25/06/2014** à **19:51**

Merci Bad Wolf de t'être inscrite pour me répondre :)

Oui j'ai bossé durant ma P1, j'étais à 100 places de la médecine, ce qui m'inquiète c'est le fait que ce soit deux méthodes de travail différentes, tu vois en médecine c'était qcm et tu apprenais bêtement. J'aime beaucoup la rédaction, je suis assez à l'aise à l'écrit, mais j'ai peur de ne plus réussir à rédiger comme ça fait un bout de temps que je ne rédige plus. Au

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

lycée j'avais un prof de philo un peu nul, j'avais des bonnes notes mais je savais que je n'étais pas du tout forte en philosophie et que les notes que j'avais étaient des notes "à la tête", et au bac j'ai pas du tout gérer, j'espère que la philosophie et le droit ne sont pas liés sinon je risque de ramer :/

13 de moyenne c'est super, si j'ai 10 je serais très heureuse, valider me suffira amplement pour cette première année

Je pense que je vais apprécier le droit, on en a un tout petit peu fait en médecine (j'ai surtout peur de ne pas réussir bien plus que de ne pas aimer :D)

Par **Bad Wolf**, le **25/06/2014** à **20:44**

Oui c'est vrai que c'est différent mais je trouve que c'est plus simple de comprendre et apprendre que simplement du par coeur ... et c'est surtout plus plaisant !
Honnêtement, ne te stresses pas trop pour l'aspect rédactionnel, la méthodologie est approfondie et revue en TD et puis les étudiants viennent de divers milieux aussi et tous n'ont pas le même niveau, la majorité sortent d'un bac ES et l'aspect rédactionnel n'est pas prépondérant non plus ...
N'oublie pas que tu pars déjà avec un "avantage" concernant ton autonomie et ta capacité de travail ... Ce qui te laissera du temps pour peaufiner le rédactionnel ;)

Par **Mamadytenintraore**, le **30/11/2016** à **04:29**

Salut! J'ai été orienté en droit et je souhaiterai être bien formé,si vous avez quelques conseils à me donner ça me fera très très plaisir car mon rêve est d'outrepasser tous les juriste au monde dans le futur.je compte sur vous énormément et j'attends patiemment vos conseils mes grands juristes

Par **LouisDD**, le **30/11/2016** à **07:54**

Salut
Je supprime votre doublon, bonne journée

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/11/2016** à **08:50**

Bonjour

[citation] J'ai été orienté en droit et je souhaiterai être bien formé [/citation]

Ben normalement on fait l'inverse. On s'informe puis on s'oriente.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Et puis votre demande est assez large, que souhaitez vous savoir exactement.

[citation] mon rêve est d'outrepasser tous les juriste au monde dans le futur [/citation]

Si vous voulez dépasser tous les juristes du monde, il faut manger beaucoup de soupe [smile3]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés